

Justin MAFUTA-M. LAMIKA

PHILOSOPHIE DU DROIT



Juin 2020



Justin MAFUTA-M. LAMIKA

**PHILOSOPHIE DU
DROIT**

INTRODUCTION

Tout homme sensé doit pouvoir se poser des questions sur son existence, et sur le sens de sa vie. Les philosophes le font encore de manière plus systématique et plus élaborée. En effet, de ce questionnement sur le sens de l'existence est née la philosophie.

La philosophie est un effort de l'homme visant à saisir ou à comprendre le réel dans sa totalité. Pour notre part, nous la définissons comme étant une réflexion critique portant sur l'homme et sur sa situation dans le monde.

Etymologiquement, le terme philosophie tire son origine de deux mots grecs : **philos et Sophia** qui signifient respectivement « *amour ou ami* » et « *sagesse.* » Et la philosophie signifie donc : « *amour de la sagesse.* »

La philosophie du droit est une branche de la philosophie qui a pour objet d'étude le droit et ses relations avec d'autres systèmes de norme. Elle est une réflexion philosophique sur le droit. Le droit, dans une définition stricte, admise par tous au départ, est « un ensemble de règles ». Il est un ensemble de règles juridiques destinées à organiser les rapports humains dans un contexte donné et dont le non-respect entraîne une sanction.

La discipline juridique est en effet passée :

- d'un droit plutôt objectif au service de la cité à un droit subjectif au service de l'individu, en passant par la personne.
- d'un droit qui éduque à un droit qui commande, fondé sur la force, comme en physique, modèle scientifique dont l'emprunt par le positivisme juridique permettra de réduire le droit en système ou code. En effet, la conception moderne du droit est largement dominée par les idées de code et de droit subjectif.

Le philosophe Kant s'est posé trois questions importantes : « que puis-je savoir ? », « que puis-je faire ? » et « que puis-je espérer ? ». Dans le cadre de notre cours, nous transformons ces questions comme ceci :

- qu'est-ce qui est légale ?
- qu'est-ce que le droit ?
- qu'est-ce qui est juste ?

La première question est l'affaire du juriste, c'est-à-dire que pour y répondre, il faut s'adresser à un spécialiste du droit qui vous dira dans chacun des systèmes, quelle est la norme écrite et donc qu'est-ce qui est légale ou illégale.

Les deux dernières questions sont des questions philosophiques. Lorsque l'on se pose ces questions, on tombe de plain-pied dans le terrain philosophique.

Le juriste est celui qui étudie le contenu du droit. Il n'a pas besoin de se demander en générale ce qu'est le droit. Il aura alors un rapport non critique à ce qu'il fait et il se débarrasse de cette question.

Nous voulons donner à l'étudiant des notions élémentaires de la philosophie orientée vers le droit afin qu'il soit capable de :

1. Philosopher par lui-même sur les problèmes qui se posent dans son existence ;
2. Raisonner et argumenter correctement sur divers sujets de la vie sociale ;
3. Critiquer valablement toute pensée ou opinion émise dans son environnement.

Les grandes articulations de ce cours sont :

0. Introduction

- 1. Généralités sur la philosophie**
- 2. Le droit positif : nature et fonction**
- 3. Quelques courants philosophiques**
- 4. Brève histoire de la philosophie**
- 5. Conclusion**

Chapitre I : GENERALITES SUR LA PHILOSOPHIE

1. Point de départ de l'exercice philosophique

De quoi part l'exercice de la philosophie ?

- L'exercice de la philosophie a comme point de départ un *ETONNEMENT* face à une situation, à un phénomène qui me pousse à me poser des questions, à réfléchir.
- L'exercice de la philosophie est un *EFFORT DE COMPREHENSION*. La philosophie vise à comprendre le monde, et la situation de l'homme dans le monde. Comprendre, c'est saisir le sens. Toute philosophie se présente donc comme une interprétation du monde et de l'homme.

2. Tentative de définition

Pour André Lalande, « la philosophie est un tout ensemble d'études ou considérations présentant un haut degré de généralité et tendant à ramener soit un ordre de connaissance soit tous les savoirs humains à un petit nombre de principes directeurs. »

Pour Paul Foulquié, « la philosophie est une étude ayant pour objet la compréhension générale de l'homme et du monde et tendant à fournir l'explication dernière. »

Pour notre part, la philosophie s'avère être une réflexion systématique sur l'expérience totale. L'expérience totale est l'expérience envisagée dans sa globalité, c'est la vie comprise dans son actualité avec ses mystères, ses problèmes, ses énigmes, ses contradictions, ses joies, ses inquiétudes, ses injustices, etc. Cette vie-là est l'objet de la réflexion. En effet, par expérience totale, on entend tout ce que l'homme peut savoir, peut connaître, peut comprendre, toute notre expérience de vie pensante, tout ce que nous pouvons vivre dans la mesure où nous sommes conscients. La philosophie développe en nous l'esprit critique et l'esprit de tolérance.

3. Le but de la philosophie

Pour comprendre le but de la philosophie, il convient de faire remarquer la nature essentiellement problématologique de l'être humain que nous sommes. En effet, tout homme s'étonne du fait qu'il est ce qu'il est et non pas autre chose. Il s'étonne en voyant tout ce qui l'entoure et tous ceux qui l'entourent. Il se questionne continuellement sur le sens et l'essence de la vie, le sens et l'essence de sa vie. Il s'interroge sur l'origine de la vie et du monde.

Tout homme, frappé de surprise, d'admiration et de crainte devant les merveilles de la nature, les mystères de la vie et de la mort, il s'efforce de leur donner un sens, une signification et de se comporter en conséquence.

D'après la tradition, c'est Pythagore qui, par humilité, s'était voulu ami de la sagesse et du savoir plutôt que sage ou savant. Ceci nous montre que la philosophie est davantage une recherche qu'une possession. Le philosophe est plutôt pèlerin de la vérité que le propriétaire d'une certitude.

Ainsi, le but de la philosophie est la recherche de la vérité. Elle vise le savoir radical (c'est-à-dire allant jusqu'à la racine ou dans les profondeurs de la chose) et intégral (portant sur la totalité du réel).

4. L'objet de la philosophie.

Ayant étudié le but de la philosophie qui est la recherche d'un savoir radical et intégral, il convient d'ajouter aussitôt que dans sa quête de la vérité, l'homme veut comprendre, découvrir le caractère de ce qui l'entoure et ce qu'il est lui-même. Ainsi aucun objet n'est indigne de la philosophie, ce qui sous-entend que la philosophie parle de l'expérience humaine dans ses multiples facettes.

L'objet de de la philosophie est la totalité du réel. Si la philosophie, en effet, aspire à être un savoir total, une synthèse complète, le philosophe devra donc méditer sur tout ce qui se présente devant son regard : **les choses, les événements, les**

hommes, etc. Ainsi, il faut remarquer que si la philosophie s'intéresse à tout, elle envisage la totalité du réel sous un angle particulier, distinct de celui des sciences, de la sorte, elle laisse aux autres disciplines la voie libre à d'amples recherches

5. La méthode de la philosophie

Si la méthode se définit comme l'ensemble de démarche mises en œuvre par un chercheur pour découvrir et démontrer la vérité, dans l'histoire de la philosophie, il existe différentes et diverses méthodes selon la perspective prise pour étudier la totalité du réel. Faisant l'économie des explications y afférentes, nous pouvons faire mention de l'ironie, de la dialectique, de l'analyse, de la synthèse, de la critique, de la phénoménologie, etc., en tant que méthodes possibles. Mais partant de l'objet d'étude de la philosophie, on peut dire que toutes les philosophies recourent à la méthode **réflexive, critique et autocritique**.

6. L'utilité de la philosophie

Pour Descartes, la philosophie aide l'individu à bien vivre, à éclairer ses choix. Il la compare à l'usage de nos yeux. « Enfin, écrit-il, cette étude est plus nécessaire pour régler nos mœurs et nous conduire en cette vie que n'est l'usage de nos yeux pour guider nos pas ».

Russell souligne que « celui qui n'a aucune teinture de philosophie traverse l'existence prisonnier de préjugés dérivés du sens commun, de croyances habituelles à son temps ou à son pays et de convictions qui ont grandi en lui sans la coopération ni le consentement de la raison ».

La philosophie fait disparaître le dogmatisme quelque peu arrogant de ceux qui n'ont jamais parcouru la région du doute libérateur, et elle garde intact notre sentiment d'émerveillement en nous faisant voir les choses familières sous un aspect nouveau.

Chapitre II : LE DROIT POSITIF

2.1. La norme en général et la norme juridique

a. La norme en général

L'expression : « **droit positif** » désigne le droit en vigueur dans une société donnée, à une époque donnée, le droit qui a été édicté par des autorités habilitées à le faire. C'est le droit qui est en vigueur.

On parle aussi de :

- « **Droit naturel** » : il n'a rien à voir avec la nature. C'est un usage de l'appeler droit naturel. Le droit naturel est un ensemble des principes immuables, universels et non écrits qui peuvent être liés à la volonté divine ou à la nature rationnelle de l'homme.
- « **Norme juridique** » : c'est une forme particulière de norme. C'est précisément la norme contenue dans le droit positif.

Il y a la norme en général et à l'intérieur la norme juridique. Toute norme est une règle qui régit la vie des hommes en société.

Qu'est-ce qu'une norme ?

La norme est un terme qui a pour synonyme règle, obligation. Elle est une règle à laquelle on se réfère. **Pour Hans Kelsen**, la norme se définit comme ce qui doit être. Pour comprendre cette définition « ce qui doit être », il faut l'opposer au concept de « ce qui est. » La norme se trouve dans notre conscience et c'est une représentation mentale. Seul un être capable de penser peut se représenter une norme, c'est-à-dire qu'il peut se représenter la différence entre « ce qui est » et « ce qui doit-être ». On reconnaît une norme à ce fait qu'elle peut être transgressée.

La norme peut aussi exister de façon plus matériel : écrite ou orale. Ce sont des signes. Un texte qui prend la forme d'une norme n'a pas forcément la valeur d'une norme.

Ex : Le prof donne une norme on doit s'habiller en vert clair, ce n'est pas une norme car il faut qu'on lui apporte un certain statut. Une norme a donc une valeur par son statut. Derrière le concept de norme il y a celui de reconnaissance.

Pour S. Alain, « le droit est ce qui est reconnu comme droit ». La norme est ce qui est reconnue comme norme. Reconnaître un enfant, c'est lui donner un statut. Distinction entre le fait et le droit.

Quelle est la différence entre la norme en général et la norme juridique ?

Dès qu'il y a humanité, il y a norme, dès qu'il y a société, il y a norme. Il n'existe pas d'êtres humains qui ne soient soumis à des normes et reconnus à des normes. Toutes les sociétés sont régies par des normes. Une société est un ensemble d'êtres humains qui obéissent à des normes données.

Bien avant les normes juridiques, il y avait des sociétés et donc il y avait des normes. Aussi loin que l'on puisse remonter dans l'histoire, les hommes vivent en société et ont des normes fixées. Il n'existe pas de société sauvage, et elle n'a jamais existé. L'idée de l'homme sauvage vient de l'ethnocentrisme.

Les grecs traitaient ceux qui ne parlaient pas leur langue de barbares, c'est-à-dire ceux qui font du bruit au lieu de parler. Les sociétés primitives et traditionnelles ne sont pas des sociétés sauvages. De plus, les sociétés tribales les plus anciennes sont paradoxalement celles dans lesquelles les normes ont un caractère obligatoire et qu'elles sont sanctionnées avec le moins de violence.

La norme juridique n'est pas ce qui met fin au chaos. La norme qui n'est pas juridique en gros, c'est tout ce que l'on appelle les coutumes ou les mœurs, les usages. On pourra ajouter encore la morale. L'immense majorité des règles auxquelles nous obéissons viennent de là et non pas de la norme juridique.

Les coutumes, les mœurs et les usages sont intériorisées et on ne s'aperçoit même pas qu'ils s'agissent de règles. Déjà en parlant, on apprend et on obéit à des règles. Les normes ne devraient pas être transgressées.

La grande majorité des normes constituent l'existence sociale. Claude Lévi-Strauss pense que **si** l'on voulait définir l'homme il faudrait le définir par la culture et celle-ci se définira par la norme. De même, Marcel Mauss estime que même la façon dont nous faisons usages de notre corps est soumise à des normes.

b. Norme juridique et Etat

Hans Kelsen utilise le mot « moral » qu'il différencie de « droit ». Pour lui, il n'y a qu'une morale sociale (ce que nous avons définie comme mœurs). Le contenu du droit et de la morale peut être le même.

On dit parfois que les mœurs régissent le comportement interne alors que le droit s'intéresse à l'externe et cela est faux. La seule distinction est la façon dont ces normes s'imposent. En effet les normes non juridiques sont sanctionnées **par la désapprobation**.

La norme juridique est sanctionnée **par la contrainte**. La contrainte veut dire qu'une puissance physique est mise en œuvre.

Exemple : la mise en prison d'une personne. On ne se contente pas de lui dire qu'elle ne doit pas sortir mais on l'empêche de sortir. La contrainte qui accompagne la transgression juridique est socialement organisée.

Rousseau précise le contexte de l'application de la contrainte. Pour lui un voleur qui vient nous voler avec une arme. La contrainte ici n'est pas édictée par une autorité à le faire. Ici elle est privée, elle n'est pas faite au nom de la société.

Une famille est régie par des normes, informelles, non juridiques. La contrainte n'est pas la forme habituelle et normale dans le cadre d'une transgression. La contrainte est systématiquement prévue comme sanction en tout cas en dernier recours.

Il y a norme juridique lorsqu'il y a une force publique mise au service du respect des lois. Dans les sociétés traditionnelles ce qui rend la norme obligatoire c'est

la désapprobation. Le simple fait d'être exclus du groupe est tellement grave que cela rend la norme obligatoire. La violence n'est pas la force suprême.

La norme juridique apparaît avec l'Etat. Il y a droit positif lorsqu'il y a une contrainte socialement organisée. Elle est exercée par l'Etat. Les normes peuvent être coutumières ou juridiques et peuvent avoir le même contenu.

L'Etat peut se donner des buts divers. En revanche il y a un élément commun à tous les ordres juridiques, c'est l'emploi de la violence physique comme moyen spécifique. Que l'Etat soit une dictature ou une démocratie, la contrainte est socialement organisée pour mettre en place les normes qu'il édicte.

C'est une violence exercée sous contrôle de la loi et dans les cadres prévus par celle-ci. La violence est au service du droit. C'est aussi une violence dont l'usage concret est organisé par le droit. Les individus s'en servent comme instrument de l'Etat. Les organes de l'Etat sont : la force publique comme la police, l'armée, l'administration pénitentier, les douanes.

L'Etat est l'institution qui dispose du monopole de la violence physique légitime. Cela veut dire que l'on dispose d'un droit mais que l'on est le seul a disposé de celui-ci. Ce que l'Etat ne peut pas laisser aux particuliers, c'est le droit à faire **usage de la violence**.

2.2. De l'autorité traditionnelle à l'Etat moderne

Pourquoi l'Etat est-il nécessaire ?

Il est extrêmement nécessaire parce que :

- C'est un instrument de protection contre les autres états. Un très grand nombre de sociétés sont devenues des états à cause de cette logique.
- On peut dire que plus la société est conflictuelle plus elle a besoin du droit positif et de l'Etat. Pour **J.J. Rousseau**, le droit devient nécessaire lorsque la bonne volonté ne suffit plus. Dès l'origine des sociétés, on doit tenir des choses comme lieux

de droits. Théorie de l'amour propre, les hommes sont portés aux conflits qui contrairement aux animaux ne se limitent pas à la survie.

Gardons à l'esprit que « l'homme peut être un homme pour l'homme » ou « il peut être un loup pour l'homme ». Pour Thomas Hobbes, l'homme est un loup pour l'homme. Pour la bonne cohabitation dans la société, la présence de l'Etat doit s'imposer.

Dans le cas d'un divorce, le droit interviendra pour régler le conflit. Le droit et l'Etat deviennent nécessaires au fur et à mesure que les sociétés s'enrichissent. Les sociétés se sont enrichies en s'appuyant sur les inégalités. Pour qu'il y ait des gens extrêmement riches, il faut des gens extrêmement pauvres.

2.3. Le droit comme instance médiatrice

Le droit intervient là où la bonne volonté ne suffit plus. Très souvent la bonne volonté suffit. Certain nombre de relations ne sont pas régies par le droit comme l'amitié, la confiance, l'amour, il y a un respect de droit qui n'est pas forcément positif.

Exemple :

- le couple
- une entreprise en commun entre amis : on verra voir apparaître le droit positif lorsque l'entreprise va couler ou ramener beaucoup de profit.

Le droit interviendra lorsqu'il y aura un différend. Les parties s'opposeront jusqu'aux conflits.

- Soit elles trouvent un accord à l'amiable, c'est la bonne volonté qui est ici mise en avant.
- Soit elles se séparent, l'accord ne les lie plus.
- Soit elles ne veulent plus former la société cependant il reste des intérêts communs alors qu'il n'y a plus de bonne volonté commune. (Ex : d'un couple qui a eu des enfants).

Les parties ne peuvent pas être renvoyées dos à dos mais elles ne peuvent pas être laissées seules face à face, de peur que le conflit dégénère. On introduit alors entre les parties un tiers ou une instance tierce. Entre les deux parties en opposition on introduit une troisième personne.

L'instance tierce, à certaines conditions, peut servir de médiateur. En effet, il doit les séparer ou les concilier. Il doit faire quelque chose qui permettra aux parties de vivre ensemble et de mettre fin au conflit.

Le médiateur doit être impartial. Le droit de façon générale est une instance médiatrice, c'est-à-dire qui se tient debout. Le médiateur doit posséder un statut spécifique afin d'être reconnu par chacune des parties. Le juge peut être cette instance médiatrice mais aussi les lois.

C'est dans ce contexte qu'Aristote pensait qu'aller devant le juge, c'est chercher un médiateur. Les plaideurs déclarent alors que chacun a reçu ce qui lui revient. La justice peut alors être restaurée.

Pour Hegel, le juge doit faire régner le droit. Cependant s'il devient délinquant ou criminel, alors son souhait changera et il désirera l'injustice. Alors que ce que doit penser normalement le juge est que le coupable soit puni. Pour lui, la victime voudra se venger. La vengeance sera disproportionnée et se sera un cercle vicieux. Il doit y avoir une punition.

Dans le procès pénal, le procès se fait au nom de la société (au nom du peuple) et non de la victime. En effet, on condamne une atteinte à l'ordre public. Punir de cette façon permet d'éviter la vengeance. On restaure l'ordre public. De cette manière le jugement acquiert une objectivité. Dédommagement auquel la victime a droit plus un rétablissement de l'ordre public. La justice essaye de rétablir l'équilibre.

La principale caractéristique du juge par contraste avec les parties en conflit, c'est son impartialité. C'est-à-dire très exactement celui qui n'est pas en faveur d'une partie ou d'une autre. L'impartialité est une condition nécessaire car elle permet de ne pas avoir une distorsion du jugement. Elle permet un peu plus de chance. Car les

parties seront subjectives, le tiers impartial devrait être objectif. Le juge est impartial par statut.

Le juge doit être désintéressé, son intérêt personnel ne doit pas être en jeu. Il doit être commis à cet effet. N'importe qui ne peut pas se nommer juge. Le juge doit être par fonction institutionnel en position médiatrice. Lors ce qu'il y a un conflit les parties ne peuvent pas choisir le médiateur.

2.4 La norme juridique comme frein à l'exercice arbitraire du pouvoir

Aristote désigne le juge comme une justice vivante. Cela signifie que le juge est un être vivant. Il énonce une justice à une situation particulière. Cette caractéristique du juge peut donner le sentiment que la justice réside essentiellement par excellence dans le juge. Pendant longtemps le juge a incarné la justice. Salomon qui veut couper le bébé en deux. On voit que le juge a une bonne réaction.

Qu'est-ce que la justice morte ?

C'est la loi. Elle est toujours formulée a priori. En effet, elle ne se définit pas par rapport à la situation qui aura lieu. La loi est, en effet, rigide. Elle est faite pour régler un certain nombre de cas particulier. Le comble du droit et le comble de la justice est que parfois à vouloir appliquer de façon stricte la loi, on produit de l'injustice.

La loi peut avoir quelque chose de monstrueux. Les parents doivent assurer la subsistance de leurs enfants mais la loi stipule aussi que les enfants doivent assurer la subsistance de leurs parents pendant leur vieillesse.

Lors d'un procès, une mère a évoqué cette loi pour avoir l'aide de ses enfants mais elle les avait maltraités. Le juge statua en faveur des enfants. Les juges n'ont pas appliqué la loi car ils ont appliqué l'intention du législateur.

L'esprit de la loi, soit l'intention, s'oppose à la lettre de la loi soit ce qui est écrit noir sur blanc, ce que dit explicitement la loi. En effet c'est parce que les enfants ont bénéficié de l'aide de leurs parents qu'ils doivent à leur tour prendre soin

de leurs vieux parents. L'esprit de la loi en l'occurrence était celui de la gratitude qui en l'occurrence n'avait pas besoin d'être appliqué. Si la loi avait été appliquée, elle aurait été injuste.

La loi est nécessaire. Elle s'applique à tous les individus de la même façon et qui n'est pas édictée pour régler une situation particulière. La loi est une règle qui est formulée en générale pour s'appliquer à tous les individus de la même façon. C'est son principe d'universalité.

Cependant on peut y trouver une limite territoriale. La loi possède aussi une permanence. En effet puisqu'elle n'est pas édictée pour régler une situation particulière. Elle continue après son édicton de créer des effets de droit. En effet, elle est applicable à perpétuité. Idéalement, les lois s'appliquent même à ceux qui les font. C'est dans la structure même de la loi.

La loi une fois édictée est la même pour tous et pour tous les temps. Cela crée une sécurité juridique. Un individu dans une société peut savoir a priori ce qui est permis et ce qui est interdit. La grande vertu de la loi est de **mettre un frein à l'exercice personnel du pouvoir**. C'est une norme dans son essence impersonnelle. Le caractère impersonnel de la loi limite son exercice arbitraire.

Une décision n'obéit à aucune règle, à aucun caprice. Tout pouvoir personnel tend à être arbitraire. Dès qu'un individu possède un pouvoir, il tend à l'utiliser de façon arbitraire. La loi joue un rôle essentiel pour limiter ses vellétés dictatoriales.

Rousseau disait : « La pire des lois vaut mieux que le meilleur des maîtres car tout maître a des préférences et la loi n'en a jamais ». En effet, elle ne connaît pas les personnes.

Chapitre III : QUELQUES COURANTS PHILOSOPHIQUES

1. L'épicurisme

L'épicurisme est un courant philosophique qui est basé principalement sur les enseignements d'Epicure. Epicure est né à Samos vers 341, il est mort à Athènes vers 270. Il a passé une vie particulièrement malade. Cet aspect a influencé toute sa vie et sa conception. Raison pour laquelle il ne cesse de demander aux gens de bénéficier du moment présent.

Atome, vide, mouvement et déclinaison tels sont les mots qui résument la pensée physique d'Epicure, laquelle pensée se trouve à la base de sa cosmogonie que de sa morale. L'attraction des atomes peut favoriser ou défavoriser l'existence de l'être. Tout, pense Epicure, est composé d'atomes. Ce sont des éléments insécables, indivisibles, invariables et éternels.

Pour Epicure, il existe un seul monde et la véritable réalité n'est rien d'autre que celle qui se compose d'atomes ou qui constitue les êtres matériels. La thèse fondamentale de l'épicurisme présente le plaisir comme le bien suprême et le but ultime de la vie.

Le vrai bonheur résidant dans la sérénité qui résulte de la délivrance de la crainte, à savoir de la crainte des dieux, de la mort et de la vie après la mort, le dessein de toute la spéculation épicurienne sur la nature est de délivrer l'Homme de telles craintes. En tant que système complet, l'épicurisme présente donc une théorie physique, soumise à des fins éthiques, qui a pour vocation de délivrer le monde du divin et de toute autre présence mythique.

1. Le confucianisme

Le confucianisme est un système de pensée majeur dans la philosophie chinoise, développé à partir des enseignements de Confucius et de ses disciples et centré sur l'éthique, l'art de gouverner, la sagesse pratique et les relations sociales. Le confucianisme a influencé l'attitude des Chinois face à la vie, fixé les modes de vie et les normes des valeurs sociales et fourni les fondements intellectuels des théories et

institutions politiques chinoises. Il s'est répandu de la Chine en Corée, puis au Japon et au Viêt Nam, devenant ainsi une composante constante de la culture extrême orientale. Il a aussi suscité un très vif intérêt chez les philosophes occidentaux, dès son introduction en Occident.

Sa pensée essentielle se formule comme suit : « en cultivant sa propre personnalité, en l'affirmant et en la nourrissant, on parvient à faire régner l'harmonie dans le corps social. »

L'objectif de sa pensée était d'instaurer entre les hommes les sentiments de noblesse, de dignité, de respect réciproque, d'équité, d'amitié, de fraternité. Confucius cherche le sens de la vie, la sincérité, l'amitié dans le rapport humain et débouche par conséquent sur l'humanisme. Il s'oppose ainsi au bouddhisme à ce qu'il concerne le problème du célibat et du salut en dehors de la vie pratique.

2. Le bouddhisme

Le bouddhisme, l'une des grandes religions du monde, apparue au nord de l'Inde au VI^e siècle avant notre ère, et fondée sur les enseignements du Bouddha historique. L'enseignement du bouddhisme repose sur la vie et l'expérience de Bouddha. Selon la tradition, après avoir passé plus de sept ans à fréquenter les ascètes de son pays, il aurait réfuté les principes philosophiques essentiels de l'hindouisme et aurait fondé une communauté monastique dans le but de partager son expérience d'Éveil.

Héritier des principes essentiels de l'hindouisme, le bouddhisme reconnaît la transmigration des âmes de tous les êtres vivants, selon un cycle infini (*samsara*) dont la nature dépend des actes accomplis au cours des vies antérieures (*karma*). Il affirme également que l'expérience de l'extinction du désir et la prise de conscience de l'illusion de l'être sont le chemin qui mène au terme de l'enchaînement des renaissances (*nirvana*). Il nie cependant tout caractère individuel à l'âme humaine et refuse donc de l'identifier au *brahman* (âme universelle) des hindouistes.

L'enseignement de Bouddha fut uniquement oral, l'écriture n'étant pas encore fixée en Inde à l'époque de sa vie. Son message fondamental, relativement simple, enjoint les hommes qui le désirent à le *suivre*, et non à le *croire*.

Bouddha signifie celui qui s'est éveillé, l'illuminé, celui qui a atteint le nirvana, c'est-à-dire la science et le repos. Il est le sage, le bienheureux, le parfait, le victorieux. La pensée de Bouddha se résume en « l'Etre-douleur ».

3. Le pragmatisme

Le pragmatisme est une doctrine philosophique développée au XIX^e siècle par les philosophes américains Charles Sanders Peirce, William James, puis John Dewey, George Mead et Clarence Lewis qui affirme que le critère de vérité d'une proposition est son utilité pratique, que le but de la pensée est de guider l'action et que la conséquence d'une idée est plus importante que son origine. Le pragmatisme est la première philosophie américaine à avoir été développée de façon autonome. Il s'oppose à toute spéculation sur des questions qui n'ont pas d'application pratique et donc en particulier à la métaphysique. Il considère que la vérité est relative à une époque historique, au lieu et au but de la recherche, et que la valeur est aussi inhérente aux moyens qu'aux fins.

Le pragmatisme affirme que la solution aux véritables problèmes philosophiques viendra des méthodes empiriques issues des sciences, essentiellement de l'observation et de la déduction. Le critère de la vérité énoncé par Peirce fait intervenir celui de sa signification : « Comprendre un énoncé, c'est savoir ce qu'il en est, s'il est vrai. » Ces affirmations servirent de base au positivisme logique.

4. Le stoïcisme

Le stoïcisme est une doctrine philosophique fondée à Athènes par Zénon de Citium en 300 av. J.C. Il est la philosophie la plus influente dans l'Empire romain jusqu'à l'essor du christianisme. Comme les épicuriens, les stoïciens accordent une

importance primordiale à l'éthique, considérée comme le principal domaine de la connaissance. Ils formulent également des théories de logique et de science naturelle pour étayer leurs doctrines morales.

Le stoïcisme est une pensée « hylozoïste », c'est-à-dire qui considère la vie dans la matière, et « panthéiste » qui trouve dans la matière une substance vivante et divine. Le cosmos, pensent les Stoïciens est Dieu. Etudier le monde, c'est chercher à étudier Dieu, à découvrir Dieu car le « le monde est Dieu » et « Dieu est cette matière. Tout en étant en même temps sa cause ou son auteur, son ordonnateur et son destin qu'il est le fondement de l'immortalité du monde, c'est-à-dire le principe qui explique le recommencement ou le retour éternel des êtres dont le temps constitue une image beaucoup plus palpable.

Le stoïcisme considère l'homme comme un citoyen cosmopolite, un citoyen du monde. Et le retour éternel des êtres supprime la crainte de la mort et de l'au-delà. Aussi, l'homme prend-il conscience de son appartenance dans la nature divine. Par de-là l'homme, tout se divinise.

Le stoïcien vit en harmonie avec le Monde et/ou avec Dieu. IL s'agit de la soumission de l'homme aussi bien à sa propre nature, à l'ordre de l'univers qu'à Dieu. Le grand principe stoïcien est « abstiens-toi, et supporte ». Ce qui peut conduire à l'indifférence, à l'inactivité, à la neutralité de la liberté, au déterminisme, et faire du même coup de la doctrine stoïcienne une pensée problématique et impuissante.

5. Analytique

C'est mouvement philosophique du XX^e siècle dominant en Grande-Bretagne et aux États-Unis depuis la Seconde Guerre mondiale, qui vise à analyser le langage et les concepts qu'il exprime.

Si, dans l'ensemble, le mouvement ne se reconnaissait dans aucune doctrine ou principe particuliers, les philosophes analytiques et linguistiques étaient unanimes pour définir l'activité propre à la philosophie comme la clarification du

langage, ou encore celle des concepts. Ils se fixèrent le but de trancher les débats et de résoudre les problèmes qui surgissent en philosophie de la confusion linguistique.

6. Anarchisme

C'est un mouvement d'idées ayant pour objet de garantir la liberté individuelle et s'opposant par-là à toute forme de domination.

L'embryon d'une réflexion de type anarchiste apparaît dès la Révolution française, qui institue un divorce radical entre l'égalité politique affirmée par l'État et le maintien des inégalités sociales et économiques. Certains esprits s'interrogent sur cette dérive étatiste qui remet en cause l'idéal de libération de l'individu. De ce point de vue, le *Manifeste des Égaux* de Gracchus Babeuf apparaît comme une des premières actions de type « libertaire », à la fin du XVIII^e siècle.

Philosophiquement, l'anarchisme puise aux mêmes sources que le marxisme, à savoir l'hégélianisme en tant que lutte de l'Homme contre toute forme d'aliénation (religion, Église, État, etc.). Mais là où le marxisme affirme, à travers le matérialisme historique, un destin collectif de l'Homme à travers la notion de lutte des classes, l'anarchisme proclame la souveraineté du moi « unique », telle qu'elle apparaît dans l'ouvrage de Max Stirner, *L'Unique et sa propriété* (1845). Enfin, l'anarchisme n'est pas sans puiser aux sources du christianisme : ainsi Proudhon célèbre l'enseignement « social » de Jésus et Stirner son « dépassement de l'État ».

7. Communisme

Le communisme, doctrine politique et sociale empruntant à la philosophie marxiste qui vise à instaurer une société sans classes, dans laquelle le régime de la propriété individuelle est aboli, garante d'une parfaite égalité entre citoyens. Ses promoteurs ont présenté le communisme comme une alternative au modèle capitaliste d'organisation des sociétés qui n'aboutit qu'à la domination d'une classe (la bourgeoisie, propriétaire des moyens de production) sur une autre classe (le prolétariat).

Si l'on veut assimiler le communisme à un courant philosophique qui aspire à l'édification d'une société dans laquelle l'égalité servirait de fondement, on peut alors affirmer que cette aspiration est historiquement ancienne. Déjà Platon, dans *la République*, décrivait une société dans laquelle le citoyen, homme libre, usait de cette liberté afin d'établir une société égalitaire fondée sur la participation de tous aux affaires de la cité.

Le thème d'une société idéale reposant sur la liberté politique, mais surtout sur une mise en commun des biens et des richesses, ne sera développé qu'au XVI^e siècle avec les utopistes. Thomas More, dans *l'Utopie*, et Jean-Jacques Rousseau, dans son *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, voient tous deux dans le régime de la propriété, notamment dans l'appropriation des terres, le ferment de la constitution de sociétés inégalitaires, qui prive le non-possédant de son droit au bonheur.

8. Le Marxisme

Malgré l'échec des tentatives d'application concrètes de ces expériences utopistes, le courant d'idées existe et servira de base théorique à la constitution du communisme en tant que projet universaliste visant à changer les bases de l'organisation des sociétés.

Marx édifie sa théorie à partir de l'observation des conditions économiques et sociales de son temps. La misère des travailleurs, la dureté des conditions de travail du monde ouvrier et la précarité des conditions d'existence des salariés l'amènent à s'interroger sur la viabilité d'un régime économique qui engendre de telles conséquences. L'économie libérale fondée sur l'initiative de l'entrepreneur, la propriété privée et la concurrence est, pour lui, condamnée à terme, car elle produit un ensemble de conséquences sociales qui ne peuvent que mettre à bas le système.

Le marxisme, tel qu'il est formulé par son auteur, constitue une doctrine sociale qui a vocation à s'édifier sur les ruines du système capitaliste. Marx y ajoute en

outre une vision philosophique, dans la mesure où son projet social s'inscrit dans une perspective historique. Marx observe que ce sont les rapports de production, source d'inégalités, qui structurent la société en deux classes sociales antagonistes. Ces classes sont caractérisées par leur opposition. Les propriétaires des moyens de production forment une classe qui s'approprie le travail du prolétariat. L'histoire des sociétés se résume alors à une lutte entre classes sociales.

9. La morale de Kant

La morale de Kant est à la croisée de chemin entre plusieurs influences subies par l'auteur : le piétisme, les métaphysiciens rationalistes, l'utilitarisme et le sensualisme. Du piétisme, il convient de retenir que Kant a très fortement subi l'influence de sa mère, femme simple, mais d'un sens moral austère et exigeant. Ce qui lui a emmené à chercher l'inspiration morale dans le secret de la conscience et dans un intime entretien avec Dieu.

Kant a également subi l'influence des métaphysiciens rationalistes qui voient le principe de la morale dans un idéal de perfection auquel le devoir se subordonne. Kant estime que toutes ces morales traditionnelles versent bon gré mal gré dans le relativisme et ne permettent pas de fonder l'agir humain sur un socle solide. Sa préoccupation principale est de fonder une doctrine morale totalement exempte d'attaches matérielles ou utilitaires. Sa thèse est que la moralité d'un acte se fonde uniquement sur des lois pures et universelles et ne saurait être déterminée par des facteurs extérieurs empiriques (la condition sociale, les aptitudes physiques, les passions, les désirs).

Kant fonde l'universalité de la morale sur les notions suivantes : cristallise son point de vue autour des doctrines suivantes : la critique de la raison pratique, la doctrine de la bonne volonté et de l'impératif catégorique, la liberté et les postulats de la raison pratique.

Sans entrer dans les détails de ces différentes notions, retenons que Kant ne s'en remet pas au sentiment comme au principe de moralité, car le sentiment lui paraît arbitraire et instable. Seule, pour lui, la raison est productrice de lois universelles et

gouverne la volonté humaine. La morale ne cherche point ses déterminations à l'extérieur ; elle est toute d'intériorité, c'est-à-dire que la moralité dépend de la bonne intention ou, selon l'expression même de Kant, de la bonne volonté. La bonne volonté authentique traduit la loi du devoir qui est le fruit de l'action de la raison pratique en nous.

Dans cette logique, le bien devient uniquement la conformité à la loi. Le devoir prescrit de ne substituer aucun motif étranger au pur respect de la loi qui le définit. Il est indépendant à l'égard de toute constatation empirique, de toute considération intéressée et de tout mobile sensible. Le devoir s'impose par son caractère purement formel qui manifeste son caractère purement formel qui manifeste l'exigence universaliste de la raison, que Kant exprime par les maximes ou les formules de l'impératif catégorique.

La première maxime est formulée de la manière suivante : « Agis toujours d'après une maxime telle que tu puisses vouloir en même temps qu'elle devienne une loi universelle ». Pouvant être appelée *maxime de la raison*, l'exigence rationnelle et de la loi universelle qu'impose cette maxime a pour conséquence le respect de tous les sujets raisonnables, c'est-à-dire l'obligation de traiter les êtres humains non comme des choses mais comme des personnes égales, de ne point les asservir et de ne point les utiliser comme moyens, de les considérer au contraire comme des fins.

La deuxième maxime est formulée comme suite : « Agis de manière à traiter l'humanité, soit dans ta personne, soit dans celle d'autrui, comme une fin, jamais comme un moyen ». Cette deuxième maxime peut être appelée *maxime de la justice*. En effet, la réflexion sur le caractère intérieur de la loi morale et sur le respect obligatoire de la personne considérée comme fin conduit à penser que l'être moral ne saurait recevoir sa loi de l'extérieur ; il cesserait d'être une fin pour devenir un moyen. Pour rester une fin, l'homme ne peut se reconnaître obligé par la loi que dans la mesure où cette loi procède de la volonté ou, comme le soutient Rousseau dans le *Contrat social*, de son adhésion préalable et personnelle.

La troisième maxime est ainsi exprimée: « Agis toujours de telle sorte que tu puisses te considérer comme législateur et comme sujet dans un règne des fins rendu

possible par la liberté de la volonté ». Cette maxime peut être appelée la maxime de la liberté.

10. L'Utilitarisme

C'est la doctrine morale dont le principe est l'intérêt, l'utile ou le plus grand bonheur. Ce qui est conforme à notre intérêt est source de bonheur. Cette doctrine est défendue par Bentham, S. Mill et Herbert Spencer.

Chapitre IV : BREVE HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE

4.1. La philosophie dans l'Antiquité grecque

4.1.1. Les Présocratiques

Les philosophes du VIII^{ème} siècle avant Jésus Christ sont appelés par Aristote des Théologues. Il s'agit de : OMER et HESIODE. Ils ont écrit des mythes dans lesquels on trouve les mêmes objets qu'en philosophie : l'homme dieux, nature, etc.

La philosophie occidentale a débuté dans la Grèce antique comme une spéculation sur la nature du monde physique. Dans sa forme la plus ancienne, elle se confond avec la science de la nature. Les écrits des premiers philosophes ne nous sont pas parvenus, à l'exception de quelques fragments cités par Aristote et d'autres auteurs postérieurs. Nous allons présenter la pensée de certains philosophes antiques, comme :

1. THALES DE MILET (625-547)

Thalès fut le premier philosophe interrogeant et répondant. Il n'a rien écrit. On lui attribue trois propositions qui sont :

- La terre flotte sur l'eau.
- La matière fondamentale est l'eau. En effet, la nourriture de tous les êtres vivants est humide.
- Tout est plein de dieux.

Soucieux comme tous les physiologues de découvrir le principe fondamental (apeiros, arché) qui permettrait de comprendre le monde (cosmos), nature observable. Thalès trouve sa naissance et son évolution dans l'EAU (Océan primordial). Elle constitue l'élément primitif à partir duquel et suivant le principe physique de condensation et de raréfaction prennent naissance l'air, le feu et la terre.

Avec lui, le polythéisme se voit bannir de l'explication du monde. Il instaure le monothéisme avec l'Eau comme dieu ou la divinité ou l'Intelligence qui anime le monde grâce à la participation des démons.

On lui attribue les sentences suivantes :

- « De tous les êtres,
- le plus ancien, c'est dieu (Dieu), car il n'a pas été engendré,
 - le plus rapide, c'est l'esprit, car il parcourt, pense à tout,
 - le plus fort, c'est la nécessité, car elle vient à bout de tout, elle remporte sur tout,
 - le plus sage, c'est le temps car il découvre tout, le temps vit tout et est la vie dans son ensemble ».

La mort ne diffère en rien de la vie car la vie ne s'arrête pas à la mort. Rien de plus difficile que de se connaître, rien de plus facile que de donner conseil, rien de plus doux que de jouir du plaisir.

2. ANAXIMANDRE (611-547)

Il découvre le principe fondamental dans la **matière Infinie et Indéterminée**. Il apporte une critique à la pensée de Thalès de Milet. Pour lui, l'eau ne doit pas être prise comme dieu. Ce principe qui n'admet aucun autre principe essentiel en dehors de lui.

L'apeiros, dit-il, n'a pas été engendré. Eternité et immuabilité sont ses attributs. L'eau change par la condensation. Elle n'est pas immuable. C'est pourquoi, il prend la matière infinie pour arché, le principe originel, la raison d'être de toute chose. Il rejette le principe de son maître Thalès, puisque l'eau change comme d'autres éléments physiques de la nature, elle ne peut par conséquent pas constituer le principe explicatif de la nature. Il ne peut donc jouer ce rôle d'un principe qui reste immuable et commun à tout le devenir, c'est-à-dire tous les êtres changeant, telle que la substance infinie et déterminée.

Pour Anaximandre, mourir, c'est retourner au principe de toute chose. Par contre, pour Thalès, il n'y a pas de différence entre la vie et la mort.

3. ANAXIMENE (586-526)

Il soutient, pour sa part que, c'est l'**air** qui est infini et non indéterminé, qui est l'élément fondamental. L'air n'a pas de limite mais il est déterminé car il est subtil suivant des degrés de densité qui se transforme en nuage, en eau, en terre. Il donne ainsi naissance à d'autres éléments de l'univers comme : les astres, les bêtes, les arbres. L'air est éternel, divin, quantitativement infini. L'air est pour le monde ce que le souffle ou l'âme est pour l'homme, un principe interne de vie et d'activité. Il pense que la terre flotte sur l'air comme une feuille au vent.

4. ANAXAGORE (500-428)

Il introduit la notion de « **l'esprit** » ou « raison » dans la philosophie. Avant lui, les philosophes avaient considéré les quatre éléments (terre, air, feu, eau) comme la réalité ultime.

5. PYTHAGORE (570 – 490)

Pour lui, le nombre est souverain, il est l'élément primordial, le substrat de la création. Le concept de nombre devient le principe ultime de toute proportion, ordre et harmonie dans l'univers. En géométrie, par exemple, la grande découverte de l'école est le théorème de l'hypoténuse, ou théorème de Pythagore, qui établit que le carré de l'hypoténuse d'un triangle rectangle est égal à la somme des carrés des deux autres côtés.

6. HERACLITE (540-475)

Sa pensée est fondée sur la notion de flux. Il affirme que **le feu** est la source primordiale de la matière et que l'univers entier se trouve en continuel devenir. Héraclite remet en question la philosophie de l'école ionienne, qu'il va jusqu'à accuser de charlatanerie. Il est donc un penseur sans maîtres, du moins rejette-t-il la parole des maîtres si elle ne donne pas lieu à un sens qui advient de la rencontre avec autre chose.

Héraclite peut, à ce titre, être considéré comme l'un des fondateurs de la dialectique en tant que processus visant à unifier les contraires. Cette rationalité unifiant les contraires, c'est ce qu'il nomme Logos, le discours originel, unité des opposés qui constitue l'Harmonie du monde. Pour lui, « tout est composé de

contraires », « le jour et la nuit sont un ». Or les hommes qui ne possèdent pas la sagesse, qui ne sont pas « en éveil » ne peuvent accéder à cette connaissance des contraires. Pour eux tout est figé dans l'immobilité. Ils n'ont pas conscience de la fluctuation, qu'Héraclite tient pour la réalité profonde de toutes choses, même des choses, en apparence, les plus stables : « Pour ceux qui entrent dans les mêmes fleuves affluent d'autres et d'autres eaux. » On ne se baigne jamais deux fois dans le même fleuve.

Ainsi s'articule la cosmologie d'Héraclite. À l'origine, il y a le feu, source primordiale de la matière et en même temps ce qui est en mouvement perpétuel, instable, image du devenir.

7. DEMOCRITE (460-370)

Il a développé la théorie atomiste de l'Univers, dont la première formulation avait été émise par son mentor, le philosophe Leucippe.

Il conçoit la création des mondes comme la conséquence naturelle de l'incessant tournoiement des **atomes** dans l'espace. Ceux-ci se déplacent au hasard dans le vide, se heurtent mutuellement, puis se rassemblent, formant des figures, qui se distinguent par leur taille, leur poids et leur rythme. Ces figures peuvent elles-mêmes entrer dans la composition d'objets plus complexes. Les différences qualitatives perçues par les sens entre les choses, tout comme l'apparition, le déclin et la disparition de celles-ci, ne résultent pas de qualités inhérentes aux atomes, mais de leur disposition quantitative.

8. PROTAGORAS (580-500)

Il est le premier penseur à revendiquer pour lui-même le nom de Sophiste et à enseigner contre rétribution : « Je revendique ma qualité de Sophiste et ma fonction d'apporter aux hommes la culture ».

Selon lui, toute sensation est relative, soit à l'objet, soit au sens. Tout ce que l'individu perçoit, ou croit percevoir, n'en est que le phénomène, qui constitue donc la seule connaissance des objets extérieurs que nous puissions avoir. Puisque « toutes nos connaissances viennent de la sensation », la thèse principale de Protagoras, résumée

dans la formule : « **L'homme est la mesure de toutes choses, de l'existence des existants et de la non-existence des non-existants** », signifierait donc que l'Homme, dans ce monde où règne le relativisme absolu, peut bien émettre simultanément des jugements contradictoires, puisqu'aucun principe ne peut venir les contredire. Accusé d'impiété, Protagoras s'exile ; il périt noyé alors qu'il cherche à gagner la Sicile.

9. PARMENIDE (515-440)

Pour lui, « *l'Être est, et que le Non-Être n'est pas* ». L'affirmation que « l'être est » est aussi le modèle du discours vrai, c'est-à-dire celui d'où émerge la vérité absolue. Au discours de la vérité absolue, il est possible d'opposer celui de la *doxa*, ou opinion. Parménide considère que la réalité, l'*Être Vrai*, ne peut être appréhendée que par la raison et non par les sens.

Cette conviction fait de Parménide un précurseur de l'idéalisme de Platon. La doctrine de Parménide selon laquelle l'être ne peut surgir du non-être et qu'il ne peut ni naître, ni disparaître, a été appliquée à la matière par ses successeurs, notamment Empédocle et Démocrite, qui en font le fondement de leur pensée matérialiste de l'Univers.

10. LES SOPHISTES

Les Sophistes sont considérés à l'origine comme des savants, des experts, des maîtres, des sages. Ce nom désignant des savants et sages grecs, tels que les Sept Sages ; au V^e siècle av. J.-C., terme appliqué aux maîtres itinérants qui dispensaient, contre rétribution, un enseignement dans différents domaines intellectuels et moraux.

Ne formant pas une véritable école, les sophistes ont cependant popularisé les idées de différents philosophes ; l'interprétation de cette pensée leur permit de déduire que vérité et moralité sont essentiellement affaires d'opinion. Dans leur propre enseignement, ils mettaient l'accent sur les formes de l'argumentation, comme l'art de la rhétorique qui procurait à leurs élèves des techniques leur facilitant la voie du succès dans la vie, en particulier dans la vie publique.

Les sophistes furent populaires pendant un certain temps, notamment à Athènes. Mais le scepticisme dont ils faisaient preuve à l'égard de la vérité absolue et de la moralité finit par donner lieu à de virulentes critiques. Socrate, Platon et Aristote mirent en question le fondement philosophique de leur enseignement, Platon et Aristote les condamnant en outre pour avoir perçu de l'argent. Un peu plus tard, ils se virent accusés d'absence de moralité par l'État. En conséquence, le mot sophiste acquit un sens péjoratif, comme le terme moderne de sophisme que l'on pourrait définir comme un raisonnement subtil mais trompeur, voire faux.

On retiendra parmi les sophistes éminents du V^e siècle Protagoras, Gorgias.

2.1.2. La Philosophie grecque classique

Les trois grands représentants de cette philosophie classique sont : Socrate, Platon et Aristote.

1. SOCRATE (470-399)

1. Vie

Fils de Sophronisque et de Phénarète, Socrate tomba dans la pauvreté, du fait qu'il consacrait tout son temps à la philosophie. A un âge assez avancé, il épousa Xantippe qui lui donna trois fils.

Les attitudes de Socrate étaient étranges. Il vivait très sobrement et était endurci contre toutes les privations. Ce qui frappait surtout chez lui, c'était l'accord absolu de la pensée et de l'action. Il agissait toujours en conformité avec ses principes et ne s'en laissait détourner par rien ni par personne. Il consacra toute sa vie à la philosophie, c'est-à-dire à la recherche de la vérité.

Il est considéré comme le père de la philosophie occidentale. L'oracle de Delphes l'avait déclaré le plus sage en se montrant incrédule, il se révéla comme l'homme de la docte ignorance. « Ce que je sais est que je ne sais rien », disait-il, tandis que les autres croyaient savoir ce qu'ils ne savaient pas.

La pensée de Socrate s'oriente dans une direction autre que celle de présocratiques. Ceux-ci s'efforçaient surtout à comprendre la réalité cosmique tandis que Socrate concentrait son attention sur le comportement des hommes et sur les fins qu'ils essaient d'atteindre par leur agir. Sa philosophie est donc une éthique.

La société athénienne est alors en pleine décadence, affectée également du désordre intellectuel et moral. Contre ce désordre, Socrate va réagir et flétrir les mœurs de ses contemporains. Il se pose en missionnaire. Car il se croit inspiré par la Providence et chargé de convertir ses compatriotes au sens du vrai et du bien. Sa mission consiste à parcourir les rues d'Athènes en enseignant la vertu.

Se démarquant des Sophistes qui se font rétribuer leurs séances de prestation, Socrate méprise l'argent et refuse tout salaire pour ses leçons. Il est suivi par des nombreux jeunes qui voient en lui un modèle. Or cette mobilisation spontanée de masses inquiète les autorités du pays. Arbitrairement, Socrate va être arrêté et déféré devant la justice, accusé de s'employer à l'activité politique, de refuser d'honorer les dieux de la cité, de corrompre la jeunesse, etc. Ces trois chefs d'accusation suffiront pour qu'il soit condamné et incarcéré. Pour mettre fin à sa vie de détenu, il prend la ciguë et meurt.

2. Théorie de la vertu et du bien

Pour remédier à leur déviation morale et intellectuelle, Socrate apporte à ses concitoyens la science du bien. Selon lui, « savoir vraiment, c'est savoir faire le bien. Celui qui sait doit faire le bien, sinon il agit en ignorance. »

Aux yeux de Socrate, ceux qui commettent le mal, le font par ignorance, ils prennent le mal pour le bien. En effet, la vertu est le bien suprême. L'homme qui veut son bonheur, le poursuit en pratiquant la vertu, en sachant que ce qu'il fait est bien, et est motivé par le bien.

La réduction de la vertu à la science du bien c'est pratiquement la réduction de la morale à la science. Or savoir le bien ne signifie pas toujours vouloir le bien. Socrate est considéré comme un moraliste. La vertu est la qualité qui rend

l'homme sage, intelligent, honnête, généreux, juste. Faire le bien, c'est vivre la vertu. Savoir, c'est posséder la science du bien. Tel est le message de socratique.

3. Méthode

Afin de faire pratiquer la science du bien, Socrate exploite la technique du dialogue. Il y invite ses interlocuteurs à s'exprimer librement et à montrer ce qu'ils savent. A propos de sujets divers, le philosophe les entraîne à l'effort intellectuel par le dialogue en deux étapes : l'étape de l'ironie et celle de la maïeutique.

a. Ironie

C'est le fait pour Socrate de se présenter comme ignorant. Par l'ironie, il se présente comme un ignorant, espérant apprendre tout de son interlocuteur. Mais dès qu'il réalise que son interlocuteur, à propos de la définition demandée, n'arrive pas à cerner l'essence de la chose, Socrate le conduit à se rendre à l'évidence, à savoir qu'il ne sait pas et à chercher à s'instruire. L'interlocuteur ayant compris qu'il ne sait pas, cela conduit Socrate à passer à la deuxième étape, qui est la maïeutique.

b. Maïeutique

C'est le moment de découvrir par soi-même les vérités grâce à une série de questions posées par Socrate. Par la maïeutique, il aide l'interlocuteur à saisir l'essence de la chose. Désormais, il sait que grâce l'intervention de Socrate, il a découvert qu'il ne savait pas, que par ignorance, il croyait savoir. Il ignorait qu'il était ignorant. Se connaître, c'est connaître ses limites et être prêt à accepter, à chercher à s'instruire pour naître à la sagesse, à la vertu.

Socrate a donc fait preuve d'intelligence et d'amour du prochain. Il a tenu à faire d chacun un sage, un vertueux, éclairé à la fois par la lumière de l'intelligence et celle de la morale.

La pensée de Socrate est ferme et bien définie. Elle donne des réponses nettes à plusieurs questions fondamentales de caractère moral et religieux, mais sans

entrer dans les détails ni en tirer toutes les conséquences. Elle suscite donc des nouveaux problèmes, parmi lesquels nous citerons : quel est le statut ontologique des essences qui font l'objet des définitions et qui servent de modèle à l'esprit pour juger des cas particuliers ? Qu'est-ce que le bien ? Quels sont les rapports entre le beau ou bien moral, l'utile et l'agréable ? Si nous devons tout sacrifier, même la vie, et c'est ce que Socrate a fait, pour atteindre le bien, cela veut dire le bien est transcendant ? Quelle est la nature métaphysique des dieux, en qui Socrate mettait une si entière confiance ? Sur quelle base appuie-t-il sa foi en une vie future heureuse pour le juste ? C'est justement parce que Socrate n'avait pas traité ces questions que chacun de ses disciples y répondra d'une manière différente.

1. PLATON (427-347)

Platon est un penseur plus systématique et plus positif que Socrate, mais ses écrits, en particulier les premiers dialogues, peuvent être considérés comme la continuation et l'élaboration des intuitions socratiques. Comme Socrate, Platon tient l'éthique pour la plus haute discipline de la connaissance. Il met l'accent sur le fondement intellectuel de la vertu, identifiant celle-ci à la sagesse. Cette position repose sur ce qu'on appelle le *paradoxe socratique qui stipule que* : « **Nul ne fait le mal volontairement.** » Aristote notera par la suite qu'une telle conclusion ne laisse aucune place à la responsabilité morale.

La philosophie de Platon repose sur sa théorie des Idées, ou doctrine des Formes. La théorie des Idées divise l'Univers en deux mondes : le « monde intelligible » formé d'Idées ou Formes parfaites, éternelles et invisibles, et le « monde sensible » formé d'objets concrets et familiers. Pour Platon, les arbres, les pierres, les corps humains et tous les objets connus par les sens sont de vagues copies irréelles et imparfaites des Idées.

Pour Platon, l'être humain est emprisonné dans une caverne et prend à tort les ombres projetées sur le mur par le soleil pour la réalité. Il y désigne le philosophe comme celui qui pénètre le monde à l'extérieur de la caverne, parvient à une vision de la vraie réalité, c'est-à-dire du monde des Idées, et retourne dans la caverne pour

délivrer ses congénères. La conception du bien absolu de Platon, forme suprême englobant toutes les autres, a été une source importante des doctrines religieuses, panthéistes et mystiques, de la culture occidentale.

3. ARISTOTE (384-322)

Aristote, qui commence ses études à l'Académie de Platon à l'âge de dix-sept ans en 367 av. J.-C., est le plus prestigieux disciple de Platon et compte avec son maître parmi les penseurs les plus influents du monde occidental. Après avoir étudié plusieurs années à l'Académie de Platon, Aristote devient le précepteur d'Alexandre le Grand. Il retourne par la suite à Athènes pour fonder le Lycée, école qui, comme l'Académie de Platon, va demeurer pendant des siècles l'un des grands centres intellectuels de la Grèce.

Dans ses cours au Lycée, Aristote définit les concepts et les principes fondamentaux de maintes sciences théoriques, telles que la logique, la biologie, la physique et la psychologie. En créant la science de la logique, il élabore la théorie de l'inférence déductive, illustrée par le syllogisme (raisonnement de type hypothético-déductif, usant de deux prémisses et d'une conclusion) et un ensemble de règles régissant la méthode scientifique.

Dans sa métaphysique, Aristote critique la séparation opérée par Platon entre les Formes et la matière, et soutient que les Formes ou essences sont contenues dans les objets concrets. Pour Aristote, tout ce qui est réel est une combinaison de potentialité et d'actualité ; en d'autres termes, toute chose est une combinaison de ce qu'elle peut être (mais n'est pas encore) et de ce qu'elle est déjà (matière et Formes), parce que toutes les choses changent et deviennent différentes de ce qu'elles étaient, exception faite des intellects actifs, divin et humain, qui sont de pures Formes.

Aristote détruit la théorie du monde des Idées comme étant distinct de Platon, à la place, il propose le hylémorphisme, qui est un mot composé de forme (morphe) et hyle (matière). Pour lui, les Idées ne sont pas hors la matière mais dans la matière, dans le monde sensible.

4.2. LA PHILOSOPHIE AU MOYEN AGE

Le Moyen âge est l'enterrement de la philosophie antique comme célébration autonome de la raison. De par son souci du développement et d'explication rationnelle du phénomène religieux de la Révélation, en lieu et place de celui et de celle de la vie intellectuelle tout court, le Moyen âge se caractérise par la subordination de la raison à la foi religieuse, spécialement au « mythe chrétien », tandis que l'Antiquité s'est plutôt caractérisée par l'autonomie et même la victoire de la raison sur la foi religieuse.

Parmi les philosophes médiévaux, nous allons étudier Saint Augustin et Saint Thomas d'Aquin.

1. Saint AUGUSTIN (354-430)

Ancien partisan du manichéisme désormais converti au christianisme, ordonné prêtre et devenu évêque d'Hippone, Saint Augustin va se consacrer à l'apologie du christianisme contre les hérésies, en participant à tous les combats doctrinaux de son temps.

Ainsi son activité philosophique sera consacrée pour l'essentiel à concilier religion et philosophie en faisant appel aux données de la théologie dans la mesure où l'autonomie de la raison, séparée de la foi et perçue comme stérile est acceptable.

Saint Augustin affirme que la foi religieuse et la compréhension philosophique sont complémentaires plutôt que contraires, et que l'on doit « **croire pour comprendre et comprendre pour croire** ».

2. Saint Thomas d'AQUIN (1225-1274)

Théologien et philosophe, Thomas d'Aquin est le plus célèbre penseur d'une Europe unifiée par le christianisme triomphant. Le problème primordial qui préoccupe alors les théologiens est celui des rapports entre la raison et la foi. Selon d'Aquin, la philosophie joue le rôle de servante de la théologie tout en admettant que la foi n'est pas l'unique mode de connaissance de Dieu.

Pour lui, le conflit est impossible entre la raison et la foi. La foi a ses vérités révélées directement par Dieu. La raison a les siennes péniblement acquises à partir des sens. Les vérités de foi sont naturellement plus parfaites que celles de la raison. Ces dernières commençant nécessairement par les sens, sont naturellement trop imparfaites pour percer le mystère de la substance divine en elle-même.

Saint Thomas d'Aquin affirme que **les vérités de la foi et les vérités de la raison ne peuvent se contredire, car elles s'appliquent à des domaines différents.** C'est en se penchant sur les faits observables que les sciences et la philosophie découvrent les vérités, alors que les articles de la religion révélée, comme la Trinité, la création du monde et autres articles du dogme chrétien, dépassent les capacités de la raison humaine, bien qu'ils ne soient pas contraires à la raison, et doivent par conséquent être acceptés par la foi.

4.3. LA PHILOSOPHIE AUX TEMPS MODERNES

Au XV^e siècle, la philosophie moderne est toujours le carrefour de deux systèmes de pensée, l'un fondé sur une interprétation mécaniste et matérialiste de l'Univers, l'autre sur la foi en l'homme comme seule réalité ultime.

Ce croisement d'influences reflète l'effet croissant des découvertes scientifiques et des changements politiques sur la spéculation philosophique. Les XV et XVI^e siècles constituent une période de progrès radical sur les plans social, politique et intellectuel. Les grandes découvertes, la Réforme, centrée sur la foi en l'individu, l'essor de la société urbaine et commerciale et le renouvellement culturel, esthétique et idéologique entraînent l'apparition d'une nouvelle vision philosophique du monde.

Réagissant contre la philosophie servante de la théologie, la Renaissance sera caractérisée, du point de vue philosophique, par l'affirmation de l'autonomie de la philosophie par rapport à la religion. Pic de la Mirandole prônera même la paganisation de la foi. La renaissance se veut une rupture avec l'hégémonisme

religieux et/ou théologique en renouant avec l'humanisme grec, païen. Parmi les penseurs de cette période, nous allons étudier :

1. René DESCARTES (1596-1650)

Officier, mathématicien, physicien et philosophe français, après avoir été déçu par l'enseignement du collège des Jésuites, La Flèche, collège où régnait la tradition scolastique, il décida de lire dans le grand livre qu'est le monde.

Fondateur du rationalisme moderne, Descartes va sécuriser la réflexion philosophique après des siècles de pensée scolastique. Egarée par le sens et la fantaisie de l'imagination, le doute méthodique qu'il instaure va refuser l'autorité des Anciens, et **ériger la raison comme le seul critère dans la recherche de la vérité.**

En effet, dans la recherche de la vérité, Descartes va créer sa méthode qui repose sur le doute. Cette méthode, le doute méthodique, possède presque une dimension éthique par l'engagement proclamé de respecter quoiqu'il arrive les préceptes retenus. Les règles retenues sont :

- a. Evidence : ne recevoir jamais aucune chose pour vraie que je ne la connaisse évidemment vraie,
- b. Analyse : diviser chacune des difficultés que j'examine en autant des parcelles qui se pourraient, et qui seraient requises pour mieux les résoudre,
- c. Synthèse : conduire par ordre mes pensées en commençant par les objets les plus simples et aisés à connaître pour monter peu à peu, comme par degré, jusqu'à la connaissance de plus élevés et supposant même de l'ordre entre ce qui ne se précède pas les uns les autres,
- d. Dénombrement : parfaire partout des dénombrements si entiers et de revues si générales que je fusse assuré de ne rien omettre.

2. Blaise PASCAL (1623-1662)

Il vécut une existence brève, l'œuvre qu'il laissa frapper ainsi par son inachèvement et sa diversité. Ayant acquis une formation précoce dans les lettres et les sciences, il écrivit à 11 ans un traité de son, prouva à 12 ans la 32^{ème} proposition du

livre d'Euclide, à 16 ans, il publie un Essai sur les coniques, à 19 ans, pour aider son père chargé de l'administration fiscale de la Normandie, il invente la première des machines à calculer. En 1652, il s'adonne à la vie mondaine, du plaisir, pour se ressaisir par après.

Pascal va analyser la raison afin de montrer ses insuffisances, dans la mesure où elle est capable de se comprendre elle-même.

Pour lui, la raison est soumise au caprice de l'imagination, de la mémoire, de la vanité, de tromperie de sens. « Nous connaissons la vérité non seulement par la raison, mais encore par le cœur », disait-il. Cœur ne désigne pas le caprice individuel, mais une puissance positive, naturelle et commune à tous les hommes. C'est le cœur qui nous donne la connaissance des premiers principes, des axiomes, propres à l'esprit géométrique.

3. Emmanuel KANT (1724-1804)

Kant a examiné le pouvoir de la raison en général par rapport à toutes les connaissances auxquelles elle peut aspirer indépendamment de toute l'expérience. Il procède donc à une critique de la raison par la raison, critique entendue non point au sens sceptique, mais comme examen concernant l'usage légitime, l'étendue et les limites de la raison.

Kant, dans sa démarche, opère d'abord ce qu'il appelle la « **révolution copernicienne** », **faisant du sujet le centre de la connaissance** : de même que Copernic suppose que la terre tourne autour du soleil, de même Kant pose que la connaissance des objets dépend du sujet dont l'esprit est constitué de formes a priori de la sensibilité, l'espace et le temps, antérieur à l'expérience et à travers lesquelles se réfracte l'expérience. Ces formes a priori, Kant les qualifie de « **transcendantales** », elles précèdent l'expérience, mais pour la rendre possible.

Pour Kant, la seule action moralement bonne est accomplie par devoir : seul l'impératif catégorique ordonnant sans condition, se donne vraiment comme morale. Il

formule cet impératif comme ceci : « **Agis uniquement d'après la maxime qui fait que tu peux vouloir en même temps qu'elle devienne une loi universelle.** »

4.4. LA PHILOSOPHIE CONTEMPORAINE

1. Charles DARWIN (1809-1882)

Il est naturaliste britannique. Il posa les fondements de la théorie de l'évolution grâce au concept de la sélection naturelle.

En géologie, la théorie couramment acceptée à l'époque est celle dite catastrophique, inspirée de la Bible. Selon elle, la création des animaux et des plantes a eu lieu par vagues. Chaque vague est ensuite détruite par une catastrophe soudaine, telle qu'un soulèvement ou une modification de la surface terrestre. D'après cette théorie, la dernière catastrophe, le Déluge, a fait disparaître toutes les formes de vie, excepté celles qui ont pris place dans l'arche de Noé, les autres ne sont plus visibles que sous forme de fossiles. Les catastrophistes pensent que les espèces ont été créées individuellement et qu'elles sont immuables.

Il note que les espèces des diverses îles sont étroitement apparentées. Les quelques différences qu'il observe correspondent à des différences dans les ressources alimentaires disponibles. Ces observations conduisent Charles Darwin à s'interroger sur les liens pouvant exister entre des espèces proches mais distinctes. Pour lui, la seule explication possible est que les espèces, loin d'être immuables, se modifient graduellement.

C'est ainsi que, en 1859, est publiée *De l'origine des espèces au moyen de la sélection naturelle (ou la lutte pour l'existence dans la nature)*. Souvent présenté comme le « livre qui ébranla le monde », il est épuisé dès le premier jour de sa mise en vente, et réédité six fois du vivant de Charles Darwin.

La théorie de Darwin sur l'évolution par sélection naturelle stipule que les jeunes de chaque espèce entrent en compétition pour leur survie. Les survivants sont, par définition, ceux qui vont donner naissance à la génération suivante. Ils possèdent des caractéristiques naturelles favorables, car elles leur ont permis de survivre. Ces caractéristiques sont transmises à leurs descendants par l'hérédité. Chaque génération est donc mieux adaptée que les précédentes à son environnement. Ce processus continu de variations est la source, pour Darwin, de l'évolution des espèces. « Je suis pleinement convaincu que les espèces ne sont pas immuables ».

3. NIETZSCHE (1844-1900)

Nietzsche, Friedrich (1844-1900), philosophe allemand, qui formula une critique radicale de la pensée occidentale et de la morale chrétienne.

Son père, pasteur luthérien, décéda alors qu'il était âgé de cinq ans et il fut élevé par sa mère dans une maison qui abritait sa grand-mère, deux tantes et une sœur. Il fit des études de philologie classique dans les universités de Bonn et Leipzig et fut nommé professeur de philologie classique à l'université de Bâle à l'âge de vingt-quatre ans. De santé fragile (il souffrit toute sa vie d'une mauvaise vue et de migraines), il fut contraint de prendre sa retraite en 1879. Dix ans plus tard, il eut une dépression nerveuse dont il ne se remit jamais.

Écrivain fécond, il publia notamment *la Naissance de la tragédie* (1872), *Ainsi parlait Zarathoustra* (1883), *Par-delà le bien et le mal* (1886), *la Généalogie de la morale* (1887), *l'Antéchrist* (1896), *Ecce Homo* (1908) et *la Volonté de puissance* (1901), dont il ne subsiste que des fragments.

Selon une des thèses fondamentales de Nietzsche, les valeurs traditionnelles (représentées essentiellement par le christianisme) ont perdu leur emprise sur la vie des individus : « Dieu est mort », proclamait-il, résumant ainsi le « nihilisme passif » de la civilisation moderne. Les valeurs traditionnelles représentaient, à ses yeux, une « morale d'esclaves », une morale créée par des individus faibles et en proie au

ressentiment, qui encourageaient la douceur et la gentillesse pour privilégier des comportements servant leurs propres intérêts. Nietzsche soutenait qu'il était possible de remplacer ces valeurs traditionnelles en créant des valeurs inédites, projet qui l'amena à élaborer la notion de surhomme.

Nietzsche opposait les masses, conformistes, qu'il qualifiait de « troupeau » ou de « populace », à un homme *de type nouveau*, assuré, indépendant et individualiste à l'extrême. Le surhomme qu'il appelait de ses vœux a des sentiments profonds mais contrôle rationnellement ses passions. Tourné vers le monde réel plutôt que vers les récompenses promises par la religion dans l'au-delà, le surhomme affirme la vie, y compris la souffrance et la peine qui sont le lot de l'existence humaine. Le surhomme est créateur de valeurs, créateur d'une « morale de maîtres », laquelle reflète la force et l'indépendance de celui qui se libère de toutes les valeurs, à l'exception de celles qu'il juge valables.

Toute conduite humaine, selon Nietzsche, est motivée par la *volonté de puissance*. Dans son sens positif, la volonté de puissance n'est pas uniquement synonyme de pouvoir sur les autres, mais signifie aussi le pouvoir sur soi, indispensable à la créativité. Une telle puissance est manifeste dans l'indépendance, la créativité et l'originalité du surhomme.

4. Peter Frederick STRAWSON (1919-2006)

Philosophe et penseur britannique. **Il a valorisé le langage ordinaire.** Dans son premier ouvrage, *Introduction à la théorie logique*, Peter Strawson analyse la relation entre la logique formelle et les aspects logiques du langage ordinaire (*voir philosophie analytique et linguistique*) au regard de la théorie russellienne de la description. Pour Bertrand Russell, un énoncé est soit vrai, soit faux, soit dénué de sens.

Peter Strawson met alors en lumière l'inadéquation de la logique formelle face à la complexité du langage ordinaire. Pour lui, « **la langue ordinaire n'a pas de**

logique exacte », montrant par exemple la difficulté d'une proposition telle que « le roi de France est sage » (*On Referring*, 1950) en affirmant que l'analyse de celle-ci nécessite l'emploi d'une conception nouvelle de la signification : il faut distinguer entre la valeur de vérité d'un énoncé assertant et la signification d'une expression dont on ne se soucie pas de savoir si elle dénote ou non quelque chose d'existant.

En outre, il décrit la manière dont les individus appréhendent le monde, soit nos manières ordinaires de dire et de réfléchir aux conditions de possibilité de fonctionnement de ce langage ordinaire. Il aboutit à la conclusion que les catégories « corps matériel » (particuliers de base de notre schème d'appréhension du monde) et « personne » occupent une place prépondérante dans la structure conceptuelle du monde.

4.5. LA PHILOSOPHIE EGYPTO-AFRICAINE

1. Philosophie pharaonique

C'est la philosophie de l'Égypte à l'époque où elle était dirigée par les pharaons. Le mot « pharaon » signifie « grosse maison ». L'Égypte pharaonique est un empire qui a duré plus de trois mille ans, le seul empire à connaître une telle durée. Il va de IV^{ème} millénaire avant J.C. à environ 395 après J.C. car en 395, les Empereurs chrétiens ont fermé les temples égyptiens et en 641, c'est vraiment la fin de l'empire Byzantin. Au VII^{ème} siècle, c'est l'invasion arabe en Égypte.

Cette culture était authentiquement négro-africaine que les égyptologues occidentaux ont tenté, mais en vain, de falsifier. Mais aujourd'hui la jeune génération des égyptologues est unanime d'affirmer que l'Égypte pharaonique était négro-africaine. La plupart des pharaons étaient des africains noirs, mais il y a eu aussi des pharaons blancs. Le premier pharaon blanc fut HYKSOS, l'un des envahisseurs. Il régna entre l'ancien et le moyen empire.

Elle a compté au moins trente dynasties. Par dynastie, on entend une famille qui a le pouvoir et celui-ci passe de génération en génération. La 31^{ème} dynastie est la dernière à diriger. La 25^{ème} dynastie fut celle de SHABAKA STONE qui était noir.

L'Egypte pharaonique avait cinq grandes écoles, à savoir :

1. Ecole Hérnéopolitaine (Hermopolis)
2. Ecole Héliopolitaine (ville du soleil)
3. Ecole Memphite (ville Memphis)
4. Ecole Amarnienne (ville Tel El Amarna)
5. Ecole Thébaine (ville de Thèbe).

Les penseurs égypto-africains se sont posés les questions que nous qualifions aujourd'hui de philosophiques. Parmi les questions philosophiques les plus importantes, on peut retenir :

1. Qu'avait-il au commencement de tout ce qui est ?
2. Comment comprendre les multiples, la diversité ? C'est le problème de l'Un et du multiple.
3. Le réel est-il statique ou mouvant ?
4. L'homme, c'est quoi ?
5. Le bien et le mal (Ethique)
6. L'Etat. Le rapport de Kémet (pays de noir) et les pays étrangers.

Les penseurs Egyptiens (Kémetiens) paraissent avoir professé une philosophie-religion ayant des traits ci-après :

1. Unité dynamique c'est-à-dire mouvante du divin, du cosmique et de l'humain.
 I^{ère} thèse : Dieu est l'UN qui se transforme en millions d'êtres. Au commencement, il n'y avait qu'une chose et c'est l'UN est devenu plusieurs. Cette thèse de la métaphysique fondamentale en Afrique et en Egypte témoigne qu'il n'existe pas de réalité statique en Afrique, toute réalité est mouvante car l'UN doit toujours devenir plusieurs êtres.
 II^{ème} thèse : Le défunt devient OSIRIS, puis chaque divinité puis n'importe quoi. OSIRIS est le dieu de morts, c'est lui le juge. Après le jugement d'OSIRIS, si le défunt n'est pas condamné il devient Osiris, puis n'importe quelle divinité, puis n'importe quoi de son choix. Il y a un cycle, dieu se transforme en millions et l'homme devient un dieu et n'importe quoi.

2. Au commencement était NUN (eau primordiale). De NUN émergea la colline primordiale (la terre). Sur cette colline était posé un œuf. De cet œuf est sorti le premier dieu ou encore les diverses espèces d'êtres. Le NUN est à la fois divin, cosmique et humain.
3. Chaque localité importante en Kémet adorait une multitude des dieux autour d'une trinité. Les trinités les plus célèbres sont :
 1. PTAH-RE-AMON
 2. ATUM-SHU-TEFNUT
 3. OSIRIS-ISIS-HORUS

Le pharaon **ECHNATON** qui s'appelait autrefois AMENOPHIS IV voulut instaurer de force une espèce de monothéisme avec comme dieu unique ATON (le disque solaire). Il ne vivra pas longtemps. Après sa mort, on restaura le pluralisme religieux.

4. Le multiple est la transformation de l'UN, c'est-à-dire il vient à l'existence soit par génération donc engendrement, soit par la toute puissance de la parole de l'UN, soit par l'art du potier.
5. L'éthique égyptienne était très développée.

Notons que la plupart de philosophes grecs ont été formés en Egypte. Platon s'est séjourné 20 ans à Héliopolis, Hérodote, Pythagore, Thalès et bien d'autres ont été formés en Egypte. On pense que Moïse a eu son inspiration du monothéisme du pharaon ECHNATON.

2. Définition de la philosophie africaine

Pour R. Mutuza, la philosophie africaine traditionnelle est « l'ensemble des énoncés explicites de tradition orale (sentences, maximes, apophtegmes, proverbes, dictons, mythes, épopées) des négro-africains au sujet de ce qu'il en est, en fin de compte pour eux, de l'homme, du monde et de l'absolu ».¹

¹ R. MUTUZA, *De la philosophie occidentale à la philosophie négro-africaine. Apport des philosophes zairo-congolais*. Kinshasa, Editions Universitaires Africaines & l'Arc-en-ciel, 2008, p.124.

Il considère la philosophie africaine contemporaine comme « les ébauches faites par les philosophes africains et africanistes, soucieux de méthode scientifique, en vue de « restituer » une pensée africaine traditionnelle cohérente et ouverte à des prolongements, soit de « constituer » une pensée originale commandée par la fidélité aux valeurs ancestrales et par les impératifs de libération et de développement, soit de « critiquer », de façon constructive, les recherches africaines en cours ».²

Nous pensons que la raison est la chose la mieux partagée par tous. Par voie de conséquence, la philosophie est une activité universelle qu'on retrouve chez tous les hommes. Il n'y a pas que les Grecs et les Allemands qui soient de Philosophes ou qui font de la philosophie. Si l'Europe (l'Occident) avait le monopole de la raison, comment expliquer sa pratique de la traite des noirs et de la colonisation qui sont des actes hautement criminels et donc des symboles et des reflets de la plus haute déraison ? Si la raison est le lot de l'Europe, si la raison vivifie profondément, comment justifier des actes barbares comme les deux guerres mondiales qu'elle a provoquées et connues ?

D'après nous, tout homme est raisonnable et donc tout homme est doté de la raison. Certes les peuples ou les races diffèrent. En des circonstances déterminées, certains sont plus ingénieux que d'autres, sans toutefois que cette qualité soit ni l'apanage d'un peuple élu ni un atout qui se conserve de manière permanente chez un seul peuple avec un constant bonheur.

Il y eut dans l'histoire des périodes où profitant des conditions socio-économiques meilleures, les Nègres de l'Égypte pharaonique ont développé plus d'aptitude dans tous les domaines que les autres races, donnant ainsi à l'humanité sa plus ancienne civilisation. Tous les travaux de Cheikh Anta Diop s'attellent à démontrer cette thèse.

3. Tempels et la philosophie Bantu

² R. MUTUZA ? OP CIT.

C'est dans le contexte de mépris de l'autre, de la négation et de la colonisation de l'homme noir que va naître *La Philosophie Bantoue* du Révérend Père Placide TEMPELS. Contrairement à ceux qui déniaient au « Muntu » (et donc au noir) toute capacité réflexive et toute compétence rationnelle, contrairement à ceux qui les rejettent de la classe des hommes en prétextant qu'il ne possède pas de système de pensée cohérent, il soutient que celui-ci a bel et bien une vision propre du monde et une philosophie spécifique. Il avance que nous trouvons chez les bantous comme fondement de leurs conceptions intellectuelles de l'univers quelques principes de base, et même un système philosophique, relativement simple et primitif, dérivé d'une ontologie. C'est cette ontologie qui pénètre et informe sa pensée, qui domine et oriente tout son comportement.

Ainsi, affirmer a priori que les primitifs n'ont pas d'idées au sujet des êtres qu'ils n'ont pas d'ontologie et que toute logique leur fait défaut, c'est tourner le dos à la réalité. Les Bantu (comme tous les Négro-africains) ont donc leur conception de l'être et de l'univers, leur philosophie contenue dans leurs croyances, leurs mœurs, leurs coutumes, leurs institutions et même dans tous leurs comportements.

4. Les grands courants de la Philosophie Africaine

A partir de là, va naître et s'engager un débat aussi inutile qu'intéressant mais tout de même très enrichissant pour la littérature philosophique africaine, entre les partisans et les opposants de TEMPELS à travers cette littérature dont la faiblesse majeure est quasiment extraverti, car c'est un discours occidentalisé.

Toutes les philosophies africaines sont nées du conflit entre la civilisation africaine dite traditionnelle et la civilisation occidentale dite moderne. Celle-ci a introduit dans celle-là une nouvelle vision du monde, des nouvelles échelles des valeurs ainsi que des nouvelles méthodes de pensée.

Toutefois, à considérer les visions de tous les penseurs africains et africanistes face à la tradition, il y a lieu de distinguer deux clans antagonistes, celui dit « ethnophilosophique » et celui des tenants d'une « philosophie critique et rationnelle », celui des traditionalistes et celui des modernistes.

Le premier camp soutient mordicus l'existence d'une philosophie africaine à travers la mythologie, la religion, les coutumes, les proverbes, les institutions et toutes les représentations des Nègro-africains. Sans pour autant partager totalement ses points de vue, le mérite de l'ethnophilosophie, il faut le reconnaître, est d'avoir démontré à l'homme blanc que le noir a aussi un système cohérent de pensée, une « philosophie » différente de la sienne et d'avoir contribué d'une manière ou d'une autre à la réhabilitation du Nègre et de sa culture.

En outre, elle témoigne de la nécessité pour tout penseur africain de s'enraciner dans sa culture en vue d'élaborer une nouvelle culture moderne. Son erreur est de vouloir faire de la philosophie africaine en la calquant aux modèles aristotélico-thomistes en recourant aux catégories philosophiques spéculatives et de réduire la philosophie en la subordonnant sans condition à la religion et à la mystique.

Le second camp par contre dont le gros de l'activité se réduit à développer une critique acerbe contre le premier, tout en reconnaissant l'existence d'une philosophie implicite dans l'ethnophilosophie, lui dénie cependant le qualificatif de philosophie au sens strict ou occidental du terme. De son avis, toute entreprise philosophique qui suppose un effort personnel, réflexif et engagé et une certaine distanciation vis-à-vis du réel ne saurait se réduire à une pensée mythique et directe, collective et immédiate. La philosophie se fonde non sur les dogmes mais sur la discussion comme source de vérité. L'ethnophilosophie expose objectivement les croyances, les mythes, les rituels, puis brusquement, cet exposé objectif se mue en profession de foi métaphysique sans se soucier ni de réfuter la philosophie, ni de fonder en raison son adhésion à la pensée africaine. De la sorte, l'ethnophilosophie trahit à la fois l'ethnologie et la philosophie.

Un exposé philosophique est toujours une argumentation, une démonstration ou une réfutation. Ce qu'un philosophe retient et propose toujours, du moins en droit, la conclusion d'un débat contradictoire, d'un examen critique et absolument libre. Le défaut congénital des philosophies classées dans la seconde catégorie est de rester souvent des simples critiques stériles sans pour autant proposer ce que doit être en fait la philosophie africaine, leur entreprise se contentant d'éclairer et de préciser le

concept de « philosophie ». Bien plus, elles n'arrivent pas à justifier l'intérêt de l'ethnophilosophie pour les masses africaines.

5. Notre point de vue sur la Philosophie Africaine

Aujourd'hui, le discours philosophique africain doit centrer ses préoccupations sur l'être et le devenir existentiel de l'homme africain. En outre, ces deux courants de philosophie en Afrique ont une seule et même base : l'héritage théorique ou le cadre conceptuel aliénant assimilé dans les écoles occidentales. Toute théorie aussi philosophique soit-elle, quels que soit son origine, sa portée scientifique et son effet de vérité demeure inévitablement un produit historique. Bien plus, dans toute aire culturelle, il y a toujours deux manières de vivre la philosophie :

- Celle des spécialistes à l'instar des écoles philosophiques en Grèce antique ou des sociétés secrètes en Egypte Antique et en Afrique Noire traditionnelle qui étaient dotées d'une solide tradition scientifique et philosophique ;
- Celle de la multitude des communs de mortels dotée d'une vision du monde. Celle-ci apparaît comme un horizon spirituel collectif d'essence philosophique orientant leur pensée, leur agir, leur culture et tout leur comportement.

Dans ces conditions, tous ceux qui dénie toute valeur à l'ethnophilosophie s'inscrivent en droite ligne de la logique de la domination du maître. Cette prétendue philosophie africaine critique et moderne que d'aucuns s'évertuent à rechercher devient une disqualification de toutes les valeurs du vaincu. Celui-ci n'a pas de science ni d'industrie, mais seulement la magie, pas de religion mais seulement des superstitions, pas de philosophie mais uniquement des cosmogonies et des mythologies grossières.

Ainsi la pratique philosophique en Afrique nous apparaît comme des conduites du procès d'identification de l'intellectuel au maître européen, qui va de la négation de soi, de la situation d'objet, à la négation de la négation de soi, c'est-à-dire à l'affirmation de soi comme sujet abstrait, sans contenu.

Pour notre part, contrairement aux philosophes critiques et aux scientifiques modernisant de tout bord, nous pensons que le manque d'enracinement dans l'histoire africaine est la cause principale de nos égarements et errements ainsi que de nos hésitations théoriques.

A propos justement de cette philosophie africaine, comme pour répondre à Hegel et à Heidegger, Diop affirme, sur base de plusieurs témoignages, non seulement qu'elle est antérieure à la philosophie grecque mais aussi qu'elle en est la source, le berceau. L'Égypte négroïde a considérablement influencé la pensée grecque. Cette contrée du monde avait toujours été considérée par les anciens grecs comme le berceau de toute science et de toute sagesse.

Les plus célèbres des savants et des philosophes grecs ont dû souvent franchir la mer pour aller se faire initier à des nouvelles sciences auprès de prêtres de la vallée du Nil comme le font aujourd'hui les Négro-africains qui vont perfectionner leurs recherches doctorales en Europe. Dans le domaine particulier de la philosophie, on notera que les philosophes comme Thalès de Milet, Pythagore, Plotin, Platon, Eudoxe, etc., ont dû passer des nombreuses années de formation auprès de leurs maîtres Égyptiens. Ils y apprirent outre la philosophie, notamment la géométrie, l'astronomie, la théologie et toutes ces sciences par lesquelles ils se rendirent célèbres par la suite. La Secte (Pythagore), l'Académie (Platon), le Lycée (Aristote) ne sont que des répliques atténuées des confréries sacerdotales égyptiennes, véritablement castes héréditaires.

Cependant la grande faiblesse de la pensée égyptienne, comme d'ailleurs de toutes les civilisations nègres, c'est le caractère ésotérique de la science, celle-ci est jalousement gardée par des prêtres et n'est révélée qu'à quelques rares initiés ou privilégiés. C'est ainsi que tous les maîtres égyptiens ont vécu dans l'anonymat alors que leurs disciples grecs qui ont fait la large publicité de leurs inventions et découvertes se sont fait une grande renommée.

La cosmogonie enseignée par de prêtres égyptiens pendant des millénaires n'était pas dépourvue de logique ni de maturité scientifique ou philosophique mais pour des raisons de prestige et des intérêts de caste, ils ont maintenu dans leur théorie

la coexistence du divin et du profane. Mais une fois de retour chez eux, leurs disciples Grecs formés séparément en Egypte vont se critiquer mutuellement en public et fonder des écoles rivales. C'est de cette contradiction entre les différents élèves Grecs que sortiront progressivement, et cela à leur actif, une philosophie et un esprit scientifique débarrassés de l'ancienne carapace divine. Ce mouvement laïc partira de Milet en Ionie avec Thalès de Milet.

Ainsi contrairement aux anciens prêtres Egyptiens qui, aux dires de leurs disciples Grecs, n'aimaient pas profaner la science, ces derniers vont la diffuser, la répandre et l'enseigner publiquement. C'est ainsi qu'en Grèce, l'enseignement scientifique, philosophique, y était dispensé par des profanes que rien ne distinguait du peuple si ce n'est leur niveau intellectuel ou leur rang social d'aristocrates. Aucune auréole de sainteté ne les entourait.

En résumé, nous pouvons retenir ceci :

- Ce qui se pratiquait sous le titre général de philosophie dans l'Antiquité fut un effort organisé de saisie globale du sens de la vie humaine dans sa relation avec le cosmos ;
- Cette pratique prit d'abord une forme initiatique et ésotérique ;
- En cela, elle fut égyptienne avant d'être grecque ;
- Elle n'a jamais cessé d'exister en Afrique Noire, comme legs culturel de l'Egypte pharaonique, à travers les sociétés secrètes et initiatiques contemporaines et parfois sous des formes étonnamment stables.

En conséquence, philosopher en Afrique et en africain aujourd'hui veut dire donc partir de la tradition philosophique léguée par l'Antiquité négro-africaine, pour la dépasser sans la nier et orienter son regard vers les tâches présentes, celles de la libération de notre peuple, de la reprise en main de son destin et de son progrès collectif.

CONCLUSION

La philosophie reste utile pour chacun de nous. Elle nous permet de répondre objectivement aux différentes questions que nous nous posons sur notre existence et surtout sur notre situation humaine. Elle nous aide à affronter la vie avec sérénité, sans passion.

Avec la philosophie, aucune expérience de la vie n'est neutre. En effet, au regard des besoins, les objets ou les problèmes qui peuvent arriver dans la vie, sont déjà et avant tout, des signes engageants, énigmatiques ou redoutables, promesses de satisfaction ou présages de souffrance, choses à désirer ou à craindre. Et le sujet ne s'annonce pas d'emblée comme tel. Mêlé confusément aux phénomènes qu'il prétend observer ou subir, il ne peut pas contempler la nature comme le ferait un pur esprit, mais il doit savoir qu'il participe à une expérience préparée, apprêtée et déjà mise en scène par le langage et la société.

Nous avons donné les notions générales de la philosophie. Nous avons insisté sur sa définition étymologique qui fait de la quête de la sagesse son fondement. La philosophie reste une activité universelle. Nous avons ses rapports avec les autres sciences et surtout avec la religion. Nous avons aussi donné un aperçu panoramique de la philosophie tout en respectant les différentes périodes de l'histoire à savoir l'Antiquité, le Moyen-âge, les Temps Modernes et l'Epoque Contemporaine.

Nous nous sommes intéressé à la philosophie africaine. Nous avons affirmé qu'elle est antérieure à la philosophie occidentale. En effet, tous les grands philosophes occidentaux ont étudié en Afrique, précisément en Egypte pharaonique.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. AKENDA, K., *Epistémologie structuraliste et comparée*, tome I, *Les sciences de la culture*, Kinshasa, F.C.K., 2004.
2. ARISTOTE, *Organon III. Les premiers analytiques*, (traduit par J. TRICOT), Paris, Vrin, 1971.
3. ARISTOTE, *La métaphysique*, tome I et II, (traduit par J. TRICOT), Paris, Vrin, 1974.
4. ARISTOTE, *Organon IV. Les seconds analytiques*, (traduit par J TRICOT), Paris, Vrin, 1979.
5. ARISTOTE, *La rhétorique d'Aristote*, (traduit par N. BONAFOUS), Paris, A. Durand, 1956.
6. AUROUX, S., *La raison, le langage et les normes, sciences, modernités, philosophies*, Paris, P.U.F., 1998.
7. BENOIST, J., *Phénoménologie, sémantique, ontologie, Husserl et la tradition logique autrichienne, Epiméthée*, Paris, P.U.F., 1997.
8. BENOIST, J., *Langage ordinaire et métaphysique*, Paris, Vrin 2005.
9. BLANCHE, R., *Introduction à la logique contemporaine*, Paris, Colin, 1957.
10. BLANCHE, R., *Raison et discours. Défense de la logique réflexive*, Paris, Vrin, 1967.
11. CARATINI, R., *La philosophie II. Thèmes logique et épistémologie, Métaphysique, Ethique*, Paris, Gallimard, 1984.
12. CHAUVIRE, C., *Peirce et la signification. Introduction à la logique du vague*, Paris, P.U.F., 1995.
13. COMBES, J., *Logique et métaphysique. Essai sur la structure et les frontières de la pensée logique. Problèmes et doctrines*, Paris, E. Vitte, 1957.
14. ENGEL, P., *La norme du vrai. Philosophie de la logique*, Paris, Gallimard, 1989.
15. FOULQUIE, P., *Précis de philosophie, logique, morale, métaphysique*, tome II, Paris, l'Ecole, 1936.

16. FREGE, G., *Ecrits logiques et philosophie*, (traduit par Cl. IMBERT), Paris, Seuil, 1971.
17. GARDIES, J.L., *Essai sur la logique des modalités*, Paris, PUF, 1979.
18. GOCHET, P., *Quine en perspective*, Paris, Flammarion, 1978.
19. HEGEL, G., *Encyclopédie des sciences philosophiques. La science de la logique*, (traduit par B. BOURGEOIS), Paris, Vrin, 1970.
20. HINTIKKA, J., *Fondements d'une théorie du langage. L'interrogation philosophique*, Paris, P.U.F., 1994.
21. HOTTOIS, G., *La philosophie du langage de Ludwig Wittgenstein*, Bruxelles, De Boeck, 1976.
22. HUSSERL, E., *Recherches Logiques*, Paris, PUF, 1969.
22. IMBERT, CL., *Pour une histoire de la logique. Un héritage platonicien, science, histoire, société*, Paris, P.U.F., 1999.
23. JAMES, W., *Le pragmatisme*, Paris, Flammarion, 1968.
24. KRIPKE, S., *La logique des noms propres*, Paris Minit, 1982.
25. LARGEAULT, J., *Logique et philosophie chez Frege*, Paris, Béatrice Nauwelaerts, 1970.
26. MAFUTA, J., *Individus et ontologie chez P.F. STRAWSON. Essai de compréhension et de critique*, Bruxelles, EUE, 2018.
27. MUTOMBO, M., *Opacité référentielle et quantification. Une introduction à la sémantique intensionnelle*, Berne, Peter Lang, 1998.
28. MUTOMBO, M., *Eléments de logique classique, avec exercice résolu et questionnaire d'examen*, Louvain-la-Neuve, Bruylant Academia, 2003.
29. MUTUNDA, M., *Eléments de logique*. Kinshasa, Cerdas, 2004.
30. MUTUZA, R., *De la philosophie occidentale à la philosophie négro-africaine. Apport des philosophes Zaïro-Congolais*, Kinshasa, Editions Universitaires Africaines, 2008.
31. QUINE, W.V.O., *Methods of logic*, New York, Holt, rinehart and Winston, 1950. Tr.fr. par M. CLAVELIN, *Méthodes de logique*, Paris, A. Colin, 1973.
32. QUINE, W.V.O., *Philosophy of logic*, New York, Prentice Hall, 1972. Tr. Fr. Par J. LARGEAULT, *La philosophie de la logique*, Paris, Aubier, 1977.

33. RUSSELL, B., *Signification et vérité*, Paris, Flammarion, 1959.
34. PIAGET, J., *Logique et connaissance scientifique*, Paris, Gallimard, 1967.
35. VUILLEMIN, J., *La logique et le monde sensible, étude sur les théories contemporaines de l'abstraction*, Paris, Flammarion, 1971.
36. WEIL, E., *Logique de la philosophie*, Paris, Vrin, 1974.
37. WITTGENSTEIN, L., *Tractatus Logico-Philosophicus*, suivi des *Investigations philosophiques*, (traduit par P. KLOSSOWSKI), Paris, Gallimard, 1961.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	2
Chapitre I : GENERALITES SUR LA PHILOSOPHIE	4
1. Point de départ de l'exercice philosophique	4
2. Tentative de définition.....	4
3. Le but de la philosophie	5
4. L'objet de la philosophie.	5
5. La méthode de la philosophie.....	6
6. L'utilité de la philosophie	6
Chapitre II : LE DROIT POSITIF.....	7
2.1. La norme en général et la norme juridique	7
2.2. De l'autorité traditionnelle à l'Etat moderne	10
2.3. Le droit comme instance médiatrice	11
2.4 La norme juridique comme frein à l'exercice arbitraire du pouvoir	13
Chapitre III : QUELQUES COURANTS PHILOSOPHIQUES	15
1. L'épicurisme.....	15
2. Le bouddhisme.....	16
3. Le pragmatisme.....	17
4. Le stoïcisme.....	17
5. Analytique	18
6. Anarchisme	19
7. Communisme	19
8. Le Marxisme	20
9. La morale de Kant	21
10. L'Utilitarisme	23
Chapitre IV : BREVE HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE	24

4.1. La philosophie dans l'Antiquité grecque.....	24
4.2. LA PHILOSOPHIE AU MOYEN AGE.....	34
4.3. LA PHILOSOPHIE AUX TEMPS MODERNES	35
4.4. LA PHILOSOPHIE CONTEMPORAINE.....	38
4.5. LA PHILOSOPHIE EGYPTO-AFRICAINE	41
CONCLUSION	50
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	51
TABLE DES MATIERES	54

Ouvrage édité par



Jun 2021.

www.cerprogis.net